

**COMMISSION BANCAIRE  
DE L'AFRIQUE CENTRALE**



**Secrétariat Général**

Boîte Postale 1917 - Yaoundé  
République du Cameroun

TELEX - BANETAC 8343 KN  
Tél. (237) 22.23.40.30  
(237) 22.23.40.60  
Fax. (237) 22.23.82.16

Yaoundé, le **13 FEV. 2009**

**Recap : Tous les Présidents d'APEC**

**LC-COB/014 /DCP/JHI**

**Objet : Nouveau reporting CERBER.**

**Monsieur le Président,**

Je vous rappelle que l'Instruction COBAC I-2008/01 est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2009. A ce titre, les remises à fin janvier 2009 devraient être établies suivant les spécifications édictées par cette Instruction, qui vous a été précédemment transmise sur support électronique.

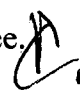
Toutefois, au regard des difficultés rencontrées par certains établissements de crédit, et des sollicitations de report de la date de mise en application des nouvelles spécifications, les établissements de crédit voudront bien prendre les dispositions suivantes :

- effectuer leurs remises à fin janvier et février 2009 sous les anciennes spécifications issues de l'Instruction COBAC I-99/01 ;
- effectuer parallèlement leurs remises de janvier et février 2009 conformément aux nouvelles dispositions, afin de leur permettre de corriger sans contraintes les anomalies relevées ;
- procéder à leurs remises à compter de fin mars 2009 exclusivement suivant les nouvelles spécifications (I-2008/01), avec toutes les exigences notamment de délai y relatives (validation au plus tard le 15 du mois suivant).

A cet effet, les remises à fin janvier 2009 sous l'ancien système devront être validées avant le 28 février 2009. Les astreintes en cas de retard pourront être appliquées à compter de cette date.

De même, vous noterez que les remises à fin mars 2009 devront être validées avant le 15 avril 2009, sous peine d'astreintes.

Je vous prie de bien vouloir transmettre la présente correspondance à tous les établissements membres de votre association.

Veillez agréer, **Monsieur le Président**, l'assurance de ma considération distinguée. 



Secrétaire Général,

  
IDRISS AHMED IDRIS